

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2019/08

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	29

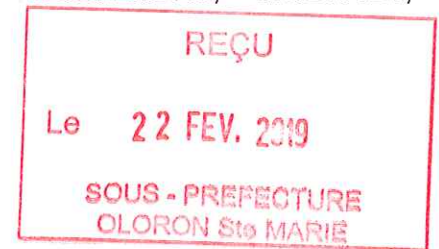
L'An deux mille dix-huit et le mardi 12 février à 18 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, légalement convoqué le 24 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : Mmes BERGES, CLAVIER, MOURTEROT, TOUTU, MOULAT et M. AUSSANT, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, VISSE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CASADEBAIG, DUCHATEAU, MOUNAUT, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET.

Présent suppléants : Mmes MESPLE-SOMPS et LECOMTE.

Mme HELIP donne procuration à M. SARRAILH
Mme BARRAQUE donne procuration à M. LABERNADIE

Secrétaire de séance : M. GOMEZ



OBJET : FINANCES – BUDGET AUTONOME ABATTOIR (M14 soumis à TVA) - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Pour ce point, Monsieur le Président quitte la séance, et laisse la Présidence à Monsieur Fernand MARTIN, 1^{er} vice-président.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

VOTE le Compte Administratif du budget autonome de l'ABATTOIR de l'exercice 2018 et,

ARRETE ainsi les comptes :

	Prévisions	Réalisations (sans les reports de l'année N-1)	Reports année N-1	Réalisations (avec les articles 001 et 002)	Résultats de clôture 2018 (A)	RAR 2018 (B)	RESULTATS CUMULES (A + B)
Investissement							
Dépenses	97 801 €	66 331,29 €	0	66 331,29 €	- 36 805,78 €	- €	- 36 805,78 €
Recettes	97 801	- €	29 525,51 €	29 525,51 €		0	
Fonctionnement							
Dépenses	102 449 €	30 304,78 €	0	30 304,78 €			
Recettes	102 449 €	65 166,57 €	37 282,63 €	102 449,20 €	72 144,42 €		72 144,42 €
TOTAL :					35 338,64 €		35 338,64 €

Compte tenu des restes à réaliser, le résultat cumulé est de 35 338,64 €.

Le Président

Jean-Paul CASAUBON

